

Modifications proposées procès-verbal de la séance du 10 septembre 2009

A la suite du § suivant « *L'enrobé miel à Villeneuve.....du SCREG* »

ajouter :

« Certains riverains se plaignent de ne pas avoir été préalablement informés et de ce fait n'avoir pu faire goudronner l'accès à leur terrain. Il est noté qu'à l'avenir la population recevra une information avant le début des travaux ».

Après le § suivant : « *Calitom propose.....pour 2011* »

ajouter :

« Ce sujet sera étudié en commission et présenté au Conseil prochainement ».

Après « *Bacs de compostage.....de Jarnac* »

ajouter :

« Il sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil le problème des 2 ramassages par semaine des sacs noirs».

Questions diverses :

- Chemin du Bois Marron : Le devis SCAM TP pour ce chemin est signé pour un montant de 31 021 €. Un élu s'étonne de la rapidité avec laquelle ces travaux ont été entrepris alors qu'ils devaient être rediscutés en Conseil et n'avaient a priori aucun caractère d'urgence.
- Courrier Ouest Charente invitant à une réunion sur « la prise en compte du handicap » qui se tiendra le 18/09/09 à 18h15 au « Vingt sept » à Rouillac.
- Un propriétaire riverain de la RD 22 (route de Jarnac) a obtenu l'autorisation de créer une sortie sur cette voie.
- Echo de Chassors : Madame Noé propose de sortir le prochain numéro fin septembre. Un élu souhaiterait le voir reporter en octobre afin de pouvoir y faire figurer un maximum d'informations et de documents qui ne sont pas encore disponibles. La prochaine réunion est fixée au mercredi 23/09/09 à 18h30.
- La commission personnel se réunira le mardi 15/09/09 à 14h. L'élue, rapporteur de la commission personnel, rappelle qu'il a été demandé à diverses reprises, par plusieurs conseillers, le planning mensuel des travaux effectués par les deux employés communaux. Elle demande au Maire que ce document de travail lui soit remis avant la prochaine commission.
- La commune a apporté son aide à une personne âgée en difficulté : nettoyage de son domicile, mise en place de l'ADMR, dossier d'aide social en urgence.
- Une élue informe le Conseil qu'un propriétaire de la zone artisanale a déposé du remblai à l'extérieur de son terrain.
- Eclairage public : la lumière reste allumée jusqu'à 4 h rue de Guîtres et route de Nanclas, à signaler au SDEG. Par ailleurs, une élue demande s'il est bien utile que tous les lampadaires restent allumés derrière la mairie.
- Regroupement des jeunes derrière la mairie, lesquels sont agressifs et cassent des bouteilles. Certains élus souhaiteraient une ronde de police de temps en temps.
- En ce qui concerne la statue souillée de peinture et d'huile de vidange, une plainte a été déposée par le Maire et une enquête est en cours. Certains élus auraient souhaité la voir enlevée.
- Un administré a demandé si la commune pouvait élaguer les branches à 6 ou 7 mètres de hauteur.
- Une élue soulève le problème de la sécurité au carrefour de la Chapelle où un mur est écroulé ; elle demande que l'endroit soit sécurisé. Madame le Maire explique que les propriétaires n'habitent pas là et que l'affaire est en cours.

- Il est à nouveau demandé que le bac en ciment situé à Luchac à côté de l'ancienne épicerie et servant de « dépôt d'ordures » soit enlevé. Il est décidé d'adresser un courrier à la propriétaire des locaux.
- Une élue souhaite savoir si le Maire a reçu des consignes concernant la grippe A. Il lui est répondu que tant que la France n'est pas en alerte 6 la commune n'a pas à s'inquiéter.
- CCAS : une élue souhaiterait intégrer le CCAS et demande que le sujet soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil.
- Ecole : l'effectif est de 88 enfants ; ce sont les enseignants qui décident de l'âge de la rentrée des tout petits (2,5 ans ou 3 ans).
- Les planches des bancs du terrain de pétanque changées récemment devront être poncées et présentent également des traces de résine.
- Circulation : les voitures roulent trop vite route de Nanclas.